



# Moon® Experience

Fongicide pour arboriculture, viticulture et légumes.

## Indications autorisées

Alternariose, botrytis des feuilles, cylindrosporiose, maladies de conservation, moniliose des fleurs et des rameaux, moniliose des fruits, oïdium, pourriture noire (black-rot), rouille, stemphyliose.  
Application selon le mode d'emploi.

## Informations sur le produit

**Homologation:** W 6856

**Formulation:** Suspension concentrée (SC)

**Matières actives:** 17,6 % (200 g/l) Fluopyram + 17,6 % (200 g/l) Tébuconazole

**Groupes de résistance FRAC:** 3/7

## Mode d'action

Moon Experience est un fongicide à large spectre avec la matière active systémique Fluopyram et la matière active éprouvée Tébuconazole. Le Fluopyram, fait partie du groupe de résistance des fongicides SDHI et agit sur le complexe SDH au niveau de la chaîne de respiration, où il provoque une interruption de la production d'énergie dans les cellules du champignon. Le Tébuconazole quant à lui agit par inhibition de la synthèse des ergostérols. L'excellente adhérence du fongicide à la surface des végétaux ainsi que la répartition acropétale par le xylème dans le végétal, assurent une protection préventive hautement efficace et durable. L'effet translaminaire supplémentaire permet aussi de protéger la face inférieure des feuilles. Grâce à la combinaison des deux matières actives, Moon Experience est hautement efficace sur les hyphes germinatifs ainsi que sur les haustories de divers champignons. Moon Experience est très bien adapté pour lutter contre l'oïdium dans le cadre d'un programme de traitement en alternance avec d'autres anti-oïdium. D'autre part, Moon Experience soutient aussi l'effet des fongicides spécifiques contre la tavelure et diverses pourritures.

## Emploi en arboriculture

### Fruits à pépins

- **0,025 % (0,4 l/ha)** contre oïdium du pommier.

Traiter en pré- et post-floraison, au stade BBCH 55-76, en alternance avec des fongicides anti-oïdium au mode d'action différent (p.ex. Flint ou Solfovit WG) et généralement en mélange avec un fongicide anti-tavelure comme Captane 80 WDG ou Rucolan/Delan WG, selon nos recommandations phytosanitaires. Traiter à intervalle de 10-14 jours, en tenant compte de la nouvelle croissance et des conditions climatiques.

- **0,05 % (0,8 l/ha)** contre maladies de conservation.

Traiter au stade BBCH 76-89. Ce traitement est destiné aux producteurs voulant renoncer à appliquer du Folpet et/ou du Captane en fin de saison contre les maladies de conservation.

### Remarques (fruits à pépins)

Sur fruits à pépins, préférer Moon Privilege (0,01 % contre oïdium et/ou 0,02 % contre maladies de conservation) plutôt que Moon Experience. Les dosages indiqués se réfèrent à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Les dosages sont à adapter au volume de la haie foliaire selon les instructions de l'OFAG.

Max. 3 traitements par parcelle et par année, dont max. 2 traitements par saison contre maladies de conservation.

Délai d'attente: 3 semaines.

### Abricots, nectarines, pêches

- **0,04 % (0,64 l/ha)** contre moniliose des fleurs, des rameaux et des fruits.

Traiter en pré- et post-floraison, au stade BBCH 59-87, en alternance avec des fongicides au mode d'action différent. Traiter à intervalle de 10-14 jours, en tenant compte de la nouvelle croissance et des conditions climatiques.

Le dosage indiqué se réfère à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha. Le dosage est à adapter au volume de la haie foliaire selon les instructions de l'OFAG.

Max. 2 traitements par parcelle et par année.

Délai d'attente: 3 semaines.

### Cerises, pruneaux, prunes

Moon Experience est aussi homologué contre de nombreuses maladies sur cerisiers et pruniers. Dans ces cultures, il n'existe aucune possibilité de mélanges avec Moon Experience (pas testés). C'est pourquoi nous ne recommandons de toute façon pas cet emploi car, avec le mélange Moon Privilege+Flint ou la formulation prête à l'emploi Moon Sensation, il existe des solutions plus appropriées et plus efficaces dès le stade BBCH 72.

## Emploi en viticulture

### Raisins de cuve (ne pas traiter les raisins de table)

- **0,025 % (0,4 l/ha)** contre oïdium et pourriture noire (black-rot).

Traiter dès le premier traitement pré-floral jusqu'à ce que les baies aient la grandeur de plombs de chasse et que les grappes commencent à s'incliner vers le bas (BBCH 53-73). L'emploi après le stade BBCH 73 **n'est pas homologué**. Le renouvellement de la protection fongique est à effectuer à intervalle de 10-14 jours en tenant compte de la nouvelle croissance et des conditions climatiques.

Le dosage indiqué se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1'600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Le dosage est à adapter au volume de la haie foliaire selon les instructions de l'OFAG.

Max. 2 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du Fluopyram ou du Fluopicolide. Ne pas mélanger Moon Experience

avec Profiler.

Délai d'attente: 4 semaines.

**Convient également au traitement par voie aérienne. D'après la liste de l'OSAV, ce produit peut être appliqué avec une distance réduite par rapport aux parcelles d'habitation (30 m).**

## Emploi sur légumes

### Plein champ: carottes

- **0,75 l/ha** contre alternariose et oïdium.

Traiter au stade BBCH 40-49.

Max. 2 traitements par culture avec ce produit. Max. 3 traitements en tout avec des produits contenant du Tébucanazole.

Délai d'attente: 2 semaines.

### Plein champ: choux à développement de l'inflorescence, choux de Bruxelles, choux pommés

- **0,9 l/ha** contre alternariose, cylindrosporiose et oïdium des crucifères.

Traiter au stade BBCH 40-49.

Max. 2 traitements par culture avec ce produit. Max. 3 traitements en tout avec des produits contenant du Tébucanazole.

Délai d'attente: 2 semaines.

### Plein champ: oignons

- **0,5 l/ha** contre botrytis des feuilles et stemphyliose.

Max. 2 traitements par culture avec ce produit. Max. 3 traitements en tout avec des produits contenant du Tébucanazole.

Délai d'attente: 7 jours.

### Plein champ: poireaux

- **1,0 l/ha** contre taches pourpres (alternariose) et rouille.

Traiter au stade BBCH 40-49.

Max. 1 traitement par culture avec ce produit. Max. 3 traitements en tout avec des produits contenant du Tébucanazole.

Délai d'attente: 3 semaines.

## Prescriptions

**SPa1 fruits à pépins, vignes:** Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant une SDHI ou un ISS plus de 3 fois par parcelle et par année.

**SPa1 fruits à noyau:** Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer des produits contenant une matière active du groupe des SDHI plus de 3 fois et des produits contenant une matière active du groupe des ISS plus de 4 fois par année.

**SPe3 fruits, vignes (application au sol):** Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG.

**SPe3 oignons, poireaux:** Pour protéger les organismes aquatiques des suites d'un ruissellement, respecter une zone tampon non traitée enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. Les dérogations figurent dans les instructions de l'OFAG.

## Sélectivité

Moon Experience, appliqué selon le mode d'emploi, est sélectif envers toutes les cultures homologuées.

## Miscibilité

Moon Experience est par principe miscible avec nos fongicides et insecticides. Pour d'autres mélanges (produits tiers, engrais foliaires, etc.) ou lors de mélanges multiples, consulter notre service technique. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

**En plus sur vignes:** Ne pas ajouter de produits à base de cuivre. Ne pas mélanger avec Profiler.

## Préparation de la bouillie

### Agiter avant l'emploi.

Verser le produit directement dans la cuve remplie à moitié d'eau et avec le brasseur enclenché puis compléter la quantité d'eau nécessaire. Lors de mélanges, ajouter d'abord les produits solides et verser les produits liquides seulement après leur dissolution complète (**attention: lors de mélanges avec Cyrano ou Mikal, verser d'abord Moon Experience**). Appliquer la bouillie de suite après la préparation.

## Protection de l'utilisateur

**Préparation de la bouillie:** Porter des gants de protection + une tenue de protection.

**Application de la bouillie:** Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

**Travaux successifs:** Porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

**Protection de la maternité:** L'utilisation de ce produit à titre professionnel par des femmes enceintes ou des mères qui allaitent est restreinte ou complètement interdite. Les bases légales ainsi que les dispositions précises en la matière figurent à la section 15 de la fiche de données de sécurité (Moon Experience; W 6856).

## Entreposage et élimination

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé de façon étanche dans un endroit sec, frais (hors gel) et bien ventilé. Rincer soigneusement l'emballage vide et l'éliminer avec les ordures ménagères. Remettre les restes de produit à la déchetterie communale, dans un centre de ramassage des déchets spéciaux ou au point de vente pour élimination. La réutilisation de l'emballage vide est interdite.

## Symboles et indications de danger

GHS07



Attention dangereux

GHS08



Dangereux pour la santé

GHS09



Dangereux pour le milieu  
aquatique

## Mentions de danger et conseils de prudence

**EUH208:** Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one + un mélange de 5-chlor-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [CE 220-239-6] (3:1). Peut déclencher une réaction allergique.

**EUH401:** Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**H319:** Provoque une sévère irritation des yeux.

**H361d:** Susceptible de nuire au fœtus.

**H410:** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**P102:** Tenir hors de portée des enfants.

**P280:** Porter des gants de protection/une tenue de protection.

**P308+P311:** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**P501:** Éliminer le contenu/récipient dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale.

Interdiction de réutiliser l'emballage.

**SP1:** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**Téléphone d'urgence Tox Info Suisse:** 145 ou 044 251 66 66.

## Mention d'avertissement

Attention

## Détenteur de l'homologation / Distribution

Bayer (Schweiz) AG  
Crop Science  
Postfach  
3052 Zollikofen  
Tél. 031 869 16 66  
www.agrar.bayer.ch

## Marque enregistrée

Bayer Group

## Limitation de la responsabilité

La qualité de ce produit, le mode d'emploi et les mesures de précaution correspondent aux exigences des instances officielles. Des facteurs tels que p. ex. structure du sol, traitements sur culture précédente et suivante, variété, conditions climatiques, formation de résistance, etc., peuvent avoir des répercussions parfois imprévisibles. Le risque qui s'en suit est à la charge de l'utilisateur. De plus, nous déclinons toute responsabilité en cas d'emplois et de dosages non homologués et en cas d'emplois, de dosages et de mélanges non recommandés par nous.

### Remarques générales concernant l'utilisation des données

1. Impérativement observer le mode d'emploi imprimé resp. fourni avec l'emballage. Les données correspondent à l'état actuel des connaissances et informent sur les produits et leurs possibilités d'utilisation.  
En respectant les prescriptions d'utilisation sur le mode d'emploi, les produits sont adaptés pour les indications homologuées. Nous garantissons que la composition des produits dans leurs emballages originaux fermés correspond aux informations indiquées sur l'étiquette. Nous déclinons toute responsabilité pour toute conséquence négative directe ou indirecte consécutive à un stockage ou une utilisation des produits contraire aux instructions.  
Une multitude de facteurs locaux ou régionaux comme par exemple les conditions pédoclimatiques, la variété, le stade d'application, la présence de résistance sur la parcelle, les mélanges avec d'autres produits, etc. peuvent avoir une influence sur l'efficacité des produits. En conditions non optimales, il n'est pas exclu que ces facteurs puissent avoir comme conséquences une diminution de l'efficacité des produits ou un endommagement de la culture. Pour de telles conséquences, le fabricant ou le distributeur ne peut pas être tenu responsable.
2. Les données ne doivent pas être modifiées. Si des données sont remises à des tiers intégralement ou par extraits, elles doivent contenir les informations suivantes:
  - Bayer CropScience est propriétaire des données
  - Etat des données
  - Réserves selon condition 1
3. Lors de la remise d'un extrait à des tiers, le transmetteur prend la responsabilité concernant l'exactitude des données fournies.